



N° BLE/13 - 25 octobre 1957

PRIERES COMMUNES AVEC LES MUSULMANS NORD- AFRICAINS EN FRANCE

Il n'est pas rare de lire des témoignages ou des compte-rendus de cérémonies liturgiques au cours desquelles des chrétiens ont lu et prié avec des textes du Coran ou des "mystiques" de l'Islam. Des prières musulmanes ou chrétiennes sont aussi récitées durant certaines réunions entre chrétiens et musulmans. Le 4 octobre 1956, par exemple, avait lieu au Caire une importante manifestation où étaient représentés des membres les plus éminents des communautés chrétiennes et musulmanes. Ce congrès commença par la récitation du "Notre-Père". D'autres fois, ce sera la "Fâtiha" (ou chapitre d'ouverture du Coran) qui sera proposée comme prière commune.

Ces prières communes peuvent-elles rendre plus fructueux le dialogue ?

Les intentions de ceux qui prennent ces initiatives missionnaires sont certes généreuses. Il y a là une volonté manifeste d'union fraternelle autour de Dieu, Père commun de tous les hommes, une volonté de rencontre dans l'amour par delà les dissensions et les divergences politiques, idéologiques ou religieuses, un désir de faire tomber les barrières de haines et d'incompréhensions diverses pour bâtir un monde uni sur les vraies valeurs spirituelles.

Mais ne risque-t-on pas d'en arriver à un syncrétisme qui devient le plus petit dénominateur commun entre toutes les religions et où tout est noyé dans de vagues formules qui veulent contenter tout le monde ? N'emploie-t-on pas les mêmes mots sans mettre dessous les mêmes réalités ? Le dialogue est-il intelligent ou manque-t-il de clairvoyance malgré les meilleures bonnes volontés du monde ? sans le vouloir, ne reconnaît-on pas l'erreur et ne passe-t-on pas sous silence (n'évacue-t-on pas en fait) la médiation du Christ, 'Fils de Dieu' ?

Bref, que penser de ces prières communes pour notre action auprès des musulmans africains du Nord en France ?

Deux questions peuvent être examinées : - l'une relative aux prières communes entre musulmane et chrétiens; - l'autre se rapportant aux textes musulmans choisis et utilisés par des chrétiens pour des prières personnelles ou communautaires entre chrétiens.

* * *

I. - Prières communes entre musulmans et chrétiens.

Cette question se rapporte à ce que les traités de théologie appellent la participation à des actes religieux avec des non-catholiques ("communicatio in sacris"). Nous n'en donnons ici que les grandes lignes. Il est évident que toute adhésion formelle (par l'esprit et la volonté) à l'hérésie ou à une fausse religion étant une faute grave, on ne peut donc jamais coopérer d'une façon active et formelle à un acte du culte ou de propagande non catholique. Ce serait, en effet, une approbation de l'erreur et une négation de la foi chrétienne. Le droit ecclésiastique défend, en outre, toute coopération qui ne serait que matérielle (sans approbation de l'erreur), mais cependant publique, c'est-à-dire (dans un acte du culte) et immédiate. Mais, il y a des cas possibles de participations éloignées et toujours purement passives, pour une grave raison et pourvu que ces participations ne soient pas un danger pour les catholiques et un scandale pour le prochain.

En dehors de toute cérémonie strictement cultuelle ou liturgique (donc comme participation privée et non publique), les théologiens pensent qu'il n'est pas interdit de réciter une prière en commun avec des non-catholiques. On pourrait ainsi recourir au "Notre Père" ou à tout autre prière, étant entendu que cette coopération est toujours matérielle, donc sans approbation de l'erreur. Il ne faudrait pas, en effet, que ce geste induise les non catholiques en erreur sur nos convictions intimes et il ne faudrait pas, en outre, qu'il fasse scandale auprès des catholiques. Cette question du scandale doit être d'ailleurs précisée selon les coutumes locales plus ou moins strictes suivant les régions et les pays.

" Qu'en est-il avec les musulmans en France ?

* * *

Des difficultés viennent d'abord du fait que les mêmes mots ne produisent pas chez les musulmans les mêmes résonances que chez nous. D'une façon générale, aucune valeur musulmane ne recouvre exactement nos valeurs chrétiennes. Il y a une manière musulmane de concevoir Dieu, l'homme et ses relations avec Dieu, le péché, la prière, etc... comme il y a une façon chrétienne de concevoir ces réalités. Toute une mentalité religieuse, une conception du monde et de l'existence sont engagées derrière chaque idée et chaque réalité. Il faut donc faire des distinctions et éviter les équivalences.

Ainsi, pour nous chrétiens, la prière est une "élévation" de notre âme vers Dieu pour l'adorer, le remercier, lui demander pardon de nos fautes, lui demander des grâces pour soi-même et pour les autres quels qu'ils soient. Cette prière peut être mentale, dans l'intérieur de l'âme : c'est une conversation avec Dieu, un élan du cœur, une contemplation. On parle alors de méditation et d'oraison. Tout acte intérieur qui a comme but de nous unir à Dieu par la connaissance et l'amour est ainsi une prière.

Mais une autre expression de la prière existe : par les paroles et par les gestes. Cette prière vocale est privée si elle se fait au nom d'une personne, et publique si elle se fait au nom d'une société, d'une communauté de personnes. C'est pour prier en commun que l'Eglise convoque ses fidèles : le culte liturgique est la prière par excellence de l'Epouse du Christ. C'est pour qu'ils prient en son nom et pour tous les hommes que l'Eglise charge ses prêtres de réciter chaque jour l'office divin. Parmi les prières que nous récitons, certaines sont plus particulièrement aimées et vécues : le "Notre Père", le "Je vous salue Marie", les antiennes à la Vierge. Certaines témoignent explicitement de notre foi chrétienne comme le symbole des Apôtres, le "Gloria Patri", tandis que d'autres, comme les Psaumes, nous rappellent que nous sommes aussi "spirituellement sémites" (Pie XI).

Au contraire, lorsque l'on parle de prière avec un musulman il pense, d'abord et presque uniquement, à la "çalat" ou prière rituelle de l'Islam. Les dispositions intérieures ne sont pas méconnues (elles sont même rappelées dans les ouvrages de droit), mais le ritualisme tend cependant à passer au premier plan. L'expression de la prière pour un musulman est donc d'abord en gestes et en paroles. Extérieurement, la "çalat" pourrait se comparer, dans une certaine mesure, à nos actes du culte dont les rites sont réglés par les rubriques fixées par l'Eglise. Elle est obligatoire pour tout musulman pubère et sain d'esprit et elle peut être faite individuellement ou en commun. La préparation ou sacralisation par des ablutions rendant pur d'une pureté légale, le lieu, l'orientation, les formules à employer et les gestes à faire (station debout, inclination, prostration, etc...) sont minutieusement déterminés par le droit musulman. Rien n'est laissé à l'arbitraire de chacun. Cette prière rituelle est centrée principalement, sur l'adoration et la louange et non sur l'idée de supplication ou de

sollicitation. D'autres prières analogues à la "çalat" se retrouvent dans différentes circonstances : prière de la crainte, pour la pluie, à l'occasion des éclipses, etc.

Le chapelet (tesbih') n'est pas inconnu, bien que l'origine en soit obscure. Sa récitation consiste à prononcer sur chacun des quatre vingt dix neuf grains les noms d'Allah mentionnés dans le Coran. L'autre forme de prière est la "doua" : invocation, prière privée. Sans aucun doute, elle est bien moins en honneur en Islam que la "çalat". La valeur et l'utilité de cette prière de demande ont été discutées (Dieu ne fait-il pas ce qu'il veut et pouvons-nous changer quelque chose au "décret" ?) mais cependant reconnues par les théologiens musulmans. Le peuple a le sens de ces demandes, invocations, "oraisons jaculatoires", souhaits adressés à Dieu. Mais on ne peut cependant pas dire que, dans les masses incultes, soit connue la pratique de "méditer" ou de "faire oraison" tout au moins dans le sens que nous donnons à ces expressions (union à Dieu dans un acte de connaissance et d'amour, recueillement, considérations et contemplation).

Enfin, il faut nommer le "dhikr" ou mention verbale ou mentale de Dieu et rappel de ses bienfaits. On le rencontre surtout dans ces sortes d'associations pieuses que sont les "Confréries". C'est ainsi que, au cours de réunions religieuses, des litanies égrainent jusqu'à des dizaines de milliers de fois cette "mention" du nom de Dieu.

* * *

Deux remarques capitales s'imposent donc : l'une sur les termes eux-mêmes employés, l'autre sur la mentalité religieuse.

Le mot "prière" a en français beaucoup plus d'extension que le terme arabe "çalat". Lorsqu'on voit quelqu'un faire sa prière du matin ou du soir, participer à la messe, réciter le bréviaire ou le chapelet, faire une brève oraison, on dit en français : il prie. Mais, en arabe, le verbe "çalla" (ou le substantif "çalat") s'emploie uniquement pour la prière rituelle où tout est rigoureusement réglementé. Parlant d'un prêtre récitant son bréviaire, un musulman dira "iqra" (il lit) et, voyant un chrétien récitant son chapelet, il dira "isebbih" (il loue Dieu) ou "iadhkour" (il mentionne). Nos invocations ou oraisons jaculatoires ne sont pas des "prières" : elles ne s'expriment pas par le terme "çalat", mais par le terme "doua" (demande).

D'autre part, la connaissance de Dieu passe à travers toute une mentalité religieuse. Quand, nous chrétiens, nous disons "Père" en nous adressant à Dieu, nous savons que transfigurés dans notre âme à l'image du Fils bien aimé par la grâce sanctifiante, nous sommes aimés par Dieu le Père du même amour que celui dont il aime son Verbe. Notre Père c'est Dieu, - Père-Fils et Saint-Esprit dont l'amour nous a fait frères dans le Christ. Notre foi chrétienne est la foi en Dieu qui sauve par son Fils, le Christ mort et ressuscité. Certes, le Credo musulman a pour objet l'unique Dieu, mais il ne comporte pas (bien au contraire) la reconnaissance des mystères chrétiens de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. Rares sont en outre les versets coraniques se rapportant à l'amour mutuel entre Dieu et les hommes. Les théologiens musulmans ont d'ailleurs su dire qu'il ne convenait pas de parler de l'amour du croyant pour Dieu, mais de l'amour pour la loi ou les bienfaits de Dieu : il est impossible d'aimer Dieu parce que Dieu est inconnaissable et parce qu'il faut rejeter tout ce qui pourrait porter atteinte à sa transcendance¹. Et la croyance populaire, d'une façon générale (il y a des exceptions), ne s'adresse pas à Dieu comme à un père. Cette remarque ne veut pas dire, certes, qu'il ne faille pas parler de Dieu, bien au contraire. Elle incite seulement à la clairvoyance et à une orientation éclairée dans le rappel des attributs de Dieu.

¹ Pour Rachid Ridâ (+ 1935) par exemple, les paroles du Pater ne conviennent pas à la Grandeur et à la Toute Puissance de Dieu. Qu'avons nous besoin de demander que la volonté de Dieu soit faite ? Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, n'est-elle pas faite sur la terre comme au ciel ? Le "décret" divin n'était-il pas "écrit" et ne s'accomplit-il pas irrévocablement et immanquablement. (cf. son commentaire coranique). On trouve un texte musulman du "Notre Père" dans les recueils de hadith (récits relatant des paroles ou des actes de Mahomet ou de ses compagnons). C'était une invocation qui jouait un rôle prophylactique de conjuration de la maladie. Elle s'énonçait ainsi : "Notre Seigneur qui êtes au ciel, que votre nom soit sanctifié ! Votre commandement (est) au ciel et sur la terre; comme votre miséricorde est au ciel, qu'elle vienne sur la terre : et pardonne-nous nos offenses et péchés, Toi le Seigneur des bons, et fais descendre une d'entre tes miséricordes, une d'entre tes guérisons sur cette maladie et elle guérira". (cf. L. Massignon, "Le hadith al ruqya musulman, première version arabe du Pater" dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, janvier/février 1941, pp. 57-62) On reconnaît facilement le "Notre Père", mais tronqué du titre de "Père". Cette suppression est bien dans la ligne de la pensée islamique traditionnelle.

Ces deux mises au point valent, d'une façon tout à fait générale, pour la grande majorité des musulmans que nous abordons : musulmans non instruits, mais avec une connaissance élémentaire des obligations rituelles et une mentalité traditionnelle. Cependant beaucoup d'autres (surtout parmi les jeunes) sont aussi plus ou moins modernistes ou plus ou moins croyants, ouverts de plus en plus à d'autres idées et quelquefois christianisants sans le savoir. Leur façon de se représenter Dieu n'est plus alors identique à celle d'une vision totalement musulmane. Sachons cependant qu'un musulman n'a pas les mêmes réactions lorsqu'il se trouve seul et dans un contact d'homme à homme et lorsqu'il se trouve dans une réunion où sont présents ses coreligionnaires. Sachons aussi qu'un musulman de mentalité traditionnelle n'est pas préparé à "prier" avec des non Musulmans, bien au contraire². Mais ceci ne vaut plus pour des musulmans qui ont fréquenté les chrétiens authentiques et qui ont appris à les estimer. Cette largeur de vues que l'on rencontre de plus en plus est bien, dans ce cas, le résultat de rencontres intelligentes et d'une vraie charité chrétienne.

Compte tenu des remarques précédentes une certaine ligne de conduite peut être suggérée et quelques jalons peuvent être posés soit quant à l'utilisation du vocabulaire religieux, soit quant au choix des prières elles-mêmes. La prudence et la clairvoyance sauront les appliquer judicieusement dans tel ou tel cas où l'on est en contact avec des musulmans sans trop de préjugés et suffisamment bien disposés. .

Etant donné la conception de la prière (rituelle), le musulman sera porté à considérer comme prière rituelle (chrétienne) toute prière dont la récitation se fera à heures fixes et déterminées, selon une attitude réglementée (mains jointes ou bras croisés ou à plus forte raison à genoux), avec des formules stéréotypées et dans une direction particulière (à plus forte raison en se tournant vers une statue ou un crucifix). Mais on peut recourir, par contre, aux invocations et oraisons jaculatoires.

Il faut même aider les musulmans à prier de cette façon les habituer à "élever leurs âmes vers Dieu pour l'adorer, le remercier, implorer son pardon et lui demander ses grâces". Ils ne peuvent être qu'édifiés en voyant des chrétiens, non seulement participer à des actes du culte liturgique, mais encore élever leurs âmes par des invocations. Ils se joindront même facilement à nous pour recourir à Dieu spontanément. Et cela peut se faire dans de multiples occasions : avant le travail, les repas, au réveil et avant d'aller dormir, etc. Il faut viser à un recueillement favorisant la mise en présence de Dieu et à une prière partant du fond du cœur. Il est bon de veiller alors à ne pas employer les mots "prières" et "prier". Ne disons donc pas : "Nous allons prier Dieu", "Nous allons faire une petite prière", mais employons des expressions dans lesquelles ces termes n'entrent pas : "Demandons à Dieu telle chose", "Disons un petit mot au Bon Dieu dans notre cœur". L'objet de ces invocations ou de ces demandes varie selon les circonstances de la réunion. Les adaptations sont à faire, les indications précédentes ne portant que sur des points de repère.

En dehors de toute cérémonie strictement cultuelle (donc non en public, maison, privé) quelles sont les prières qui pourraient être récitées en commun avec des musulmans ?

Par respect pour les convictions religieuses de nos amis musulmans qui se trouveraient gênés et dont nous perdriions la confiance, on évitera toute prière spécifiquement chrétienne : symbole des Apôtres, acte de foi chrétien, prières liturgiques qui engagent notre foi chrétienne dans les termes mêmes employés. Le "Je vous salue Marie" ne peut de même être récité tel quel, les musulmans ne reconnaissant pas la divinité du Christ. Mais, comme la Vierge Marie occupe une place un peu à part dans le Coran, des invocations en son honneur peuvent être suggérées. Il est possible de rencontrer

² Il est évidemment impensable pour un musulman d'accomplir la "çalat" avec un infidèle (kefir) et aussi impensable de prendre une part active à une prière rituelle non musulmane. S'il assiste à celle-ci par curiosité, par sympathie pour un ami chrétien ou par besoin de recueillement, il pourra être fortement impressionné. Ses réactions varieront, d'ailleurs, selon sa psychologie religieuse : l'un n'y verra qu'impiété, tel ou tel autre y trouvera une occasion de se recueillir ou de vraiment rencontrer Dieu. D'une façon générale, un musulman sera gêné de réciter des prières trop spécifiquement chrétiennes ou des formules typiquement musulmanes en commun avec des chrétiens. Normalement dans cette situation, un chrétien (éclairé sur sa propre religion) ressentira le même malaise. C'est évidemment beaucoup plus qu'une question d'impressions sentimentales ! Par contre, un chrétien priera pour les non chrétiens : sa charité doit être universelle tandis qu'un musulman sera tout étonné (et favorablement impressionné) en faisant cette découverte. De mentalité traditionnelle, il n'aura pas, en effet, été préparé à prier pour les non musulmans ou même pour les mauvais musulmans, bien au contraire. Le dévouement bénévole et désintéressé de chrétiens l'étonnera tout autant et l'obligera à se poser des questions.

d'ailleurs en pays arabe, des musulmans qui ont une certaine dévotion pour Marie et qui l'honorent et la prient à leur façon. Le "Notre Père" présente certainement des difficultés pour un esprit mal préparé. Tout dépend des contacts et des conversations avec les vrais chrétiens qui tendent à favoriser une ouverture d'esprit. Si quelques objections survenaient (les musulmans en effet, ont trop tendance à ne concevoir d'autre génération que la charnelle, d'autre paternité que celle des hommes), la réponse serait que Dieu est pour nous "comme un père" et meilleur encore que tous les pères. Dieu est le père de la grande famille humaine et il fait luire son soleil sur tous sans distinction. Dieu est bon, parce qu'il donne à tous la vie, son secours dans les difficultés et sa récompense à ceux qui ont fait le bien. Des passages des Evangiles choisis (parmi les paraboles par exemple) pourraient servir de lecture à partir de laquelle quelques minutes de réflexions. peuvent être faites en silence. Des Psaumes ne présenteraient pas d'inconvénients, du moins en principe, (le recueil des Psaumes est, en effet, un des trois livres sacrés retenus par les musulmans en plus du Coran). Ils sont très aptes à élever l'âme. Il sera toujours possible, comme il a été dit plus haut, de recourir à des invocations (exhortations, demandes de secours à Dieu, etc...), faites avec beaucoup de spontanéité et de liberté, sans rien de figé ni de codifié par des règles. Bien choisies et exprimées du fond du cœur; elles sont aptes à orienter les esprits au début d'une réunion.

Que penser des prières musulmanes ?

Le "Fâtiha" (ou chapitre d'ouverture du Coran) est souvent présentée comme le "Notre Père" de l'Islam. Que la fréquence de sa récitation fasse penser, à notre prière, sans doute, mais que les paroles en soient purement et simplement comparées, c'est exagéré. De toute façon, la mentalité religieuse est différente. Dans sa traduction du Coran, Blachère affirme que les deux derniers versets en sont dirigés contre les infidèles en général³ :

"Conduis-nous (dans) la voie droite,
la voie de ceux à qui tu as donné tes bienfaits, qui ne sont ni l'objet de (ton) courroux ni les égarés"

Mais une tradition qui remonterait jusqu'à Mahomet identifie les chrétiens avec les "égarés" et les juifs avec ceux "qui sont l'objet du courroux divin". Il est certain que dans la mentalité populaire des musulmans maghrébins, ces deux derniers versets sont bien dirigés contre les juifs et les chrétiens : les infidèles (kouffar). Il est facile de constater, d'ailleurs, la gêne des musulmans, dont la sensibilité religieuse est alors particulièrement émue, quand ils entendent ces paroles dans la bouche de chrétiens. Aucune réflexion désobligeante ne sera sans doute faite de leur part par politesse, savoir-vivre et estime pour un chrétien jouissant de leur sympathie et de leur amitié. Mais mieux vaut ne pas réciter cette prière que de manquer de tact et de risquer de se rendre ridicule. Bien que les versets en question puissent être compris par un chrétien dans le sens très large de "ceux qui ne suivent pas la volonté de Dieu", la grande majorité des musulmans les comprennent dans le sens de "ceux qui ne sont pas dans la voie droite", c'est à dire celle du Coran. Si l'on tient à s'unir aux musulmans dans une prière faite en arabe, autant réciter alors le "Notre Père" (chrétien) en arabe, (à condition encore que ce ne soit pas en écorchant la langue). Les musulmans ne nous reprocheront pas de ne pas réciter avec eux une prière considérée comme musulmane. Il est d'ailleurs facile de constater que ce ne sont pas les musulmans eux-mêmes qui prennent l'initiative de dire la "Fatiha" avec des chrétiens : ils ont trop de bon sens pour cela, connaissant bien ce qu'une lourde histoire fait peser sur les mots. Enfin, les musulmans ne manqueraient certainement pas de penser que nous croyons au caractère révélé du Coran. Or, nous n'avons pas le droit d'agir de façon telle qu'ils soupçonnent chez nous cette façon de penser. Même si des chrétiens, en récitant des passages du Coran avec des musulmans, se défendaient intérieurement de reconnaître ces textes comme révélés, leur geste induirait certainement les musulmans en erreur et leur ferait croire ce qui n'est pas.

Sans entrer dans l'énumération et la signification de quantité d'expressions religieuses tirées du Coran, disons que l'invocation du nom de Dieu par la "basmalla " ne présente pas d'inconvénients. Des traditions musulmanes disent "Toute chose importante, qui ne débiterait pas par la formule"au nom de Dieu clément et miséricordieux", serait tronquée c'est à dire serait défectueuse et peu bénie de Dieu : serait-elle apparemment achevée, elle resterait spirituellement incomplète". La "basmalla" est prononcée, par exemple, au moment de l'immolation rituelle de tout animal, et la formule toute entière revient en tête de chaque sourate du Coran. Dire simplement "bismillah" ("au nom de Dieu") avant un repas pris en commun avec des musulmans ne peut susciter que des sentiments de sympathie. Remercier Dieu à la fin du repas (ou pour un événement heureux) en disant simplement "al

³ R. Blachère Le Coran, - traduc. p. 127, - note 7 (Paris G. P. Maisonneuve 1949)-

hamdollah" (mieux : "al hamdou lillah") (louange à Dieu) montrera également que Dieu n'est pas absent de notre pensée.

II. - Prières musulmanes pour des chrétiens.

Il arrive que des chrétiens se servent de textes du Coran ou des "mystiques" de l'Islam, soit pour une prière personnelle en privé, soit pour une prière communautaire au cours de cérémonies liturgiques.

Certes, certaines prières à la louange de Dieu et à sa gloire ne présentent rien à quoi un chrétien ne pourrait souscrire. Ainsi tel texte religieux écrit par un non-chrétien peut servir de point de départ pour une méditation ou une prière faite en privé par un chrétien qui l'illumine alors de sa foi chrétienne. Ce n'est pas pour cela qu'il accorde à ce texte le caractère révélé, étant entendu également qu'il ne comporte rien qui soit contre la foi chrétienne. Dans le cas contraire, ce chrétien aurait besoin d'être éclairé sur son erreur.

Mais en faire une prière publique, communautaire, au cours d'une cérémonie liturgique, par exemple, ne serait certes pas rentré dans les vues de l'Eglise. On comprend bien sûr les intentions généreuses de chrétiens qui agiraient ainsi : communion aux souffrances de tous les hommes quels qu'ils soient, manifestation concrète des intentions catholiques, volonté d'union universelle avec tous les hommes dans une prière qui soit agréée de Dieu. Mais, la liturgie de l'Eglise ne manque pas de prières qui sont explicitement catholiques proposées directement par l'Eglise ou approuvées par elle, comme propres à louer Dieu et à intercéder en faveur de tous les humains. Ce serait en outre reconnaître publiquement à ces prières non chrétiennes la même valeur qu'à celles de l'Eglise et par là agir comme si toutes les religions se valaient. Dans l'occurrence, l'Islam serait à mettre sur un plan d'égalité avec le Christianisme. A supposer que les chrétiens, utilisant publiquement ces textes, sachent à quoi s'en tenir sur la valeur à leur accorder, il est possible que leur manière de faire fasse scandale ou induise en erreur d'autres chrétiens. Même s'il n'existe ni scandale ni induction en erreur, il reste que l'Eglise n'a jamais approuvé des prières non catholiques comme prières publiques de son culte liturgique.

CONCLUSION

Il est certain que des chrétiens priant publiquement ou individuellement devant des musulmans ne peuvent que porter un témoignage valable, si ces musulmans ont encore quelque foi en Dieu.

Il est certain qu'il faut aider les musulmans avec lesquels nous sommes en contact, à prier Dieu et à élever leur âme vers Lui, pour l'adorer, le remercier, lui demander pardon et solliciter ses grâces.

Nous constatons une plus grande largeur de vues chez des musulmans qui ont l'habitude de fréquenter des vrais chrétiens. Néanmoins, il est bon de ne pas employer les mots "prier" et "prière" lorsque nous sollicitons leur participation à une prière commune : il vaut mieux parler alors d'invocation, par exemple. Il faut savoir que la récitation du "Notre Père" peut engendrer quelques difficultés, tandis que celle de Psaumes ne semble pas présenter d'inconvénients, du moins en principe. Il ne faut pas oublier, enfin que les dernières paroles de la "Fâtiha" dans la bouche d'un chrétien ont le don d'émousser quelque peu la sensibilité religieuse musulmane.

Le souci de faire prier des musulmans ou de prier en commun avec eux ne doit pas supprimer une mise en pratique intelligente de la vertu de prudence et la délicatesse dans la charité.

